Cornelis van Aerssen sr., heer van Spijk

Aan: Constantijn Huygens

28 december 1661

5733

Bron: Koninklijk Huisarchief, Archief Constantijn Huygens, G1-8.1

Voorlopige transcriptie

[Huygens tekende er op aan:] R. Paris 9 jan. 1662

De La Hay, le 28 de décembre

Monsieur,

Vous aurés desja veu par ma présédente que j'ay esté néssesité d'avoir recours à une autre main, et quoyque par la grâce de Dieu j'amende aucunement, mais pourtant lentement et encore seulement par intervalle, je trouve que j'ay encore besoin de me servir du mesme moyen pour répondre à la vostre que j'ay reçu par ceste ordinaire, en vous disant que je ne vous ay demandé que se que je vous ay marqué par que un extrait du mémoire que vous m'aviés envoyé, parce que j'estois desja pourveu presque de tous les autres livres qui y estoit spésifiés, mais que j'avois pourtant oblié de vous advertir qu'il vous plut me faire pourvoir de la vie et des mémoires du feu cardinal Rischellieu, que le sieur de Ficquefort avoit marchandés et que pour les mémoires du président Janin, puisqu'on veut sy fort s'aller. La curiosité du grand papier et que c'est un livre que j'ay desja lus deux fois, il sufira qu'en prenies un du petit papier pour servir de répertoire à ma mémoire. Il me sufira ausy (parce qu'on use du mesme exses vers l'histoire de Kernij le Grand in quarto) que me l'aschettiés in octavo, en attendant qu'on le réimprime en quarto.

© Huygens ING-website

https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5733

Voilà tout ce de quoy j'avois à vous esclarsir sur le fait de mes livres, avovent de vous avoir baucoup d'obligasion pour l'exactitude et le soin qu'aportés pour l'exécution de mes commissions, vous promettant que sy jamais me charges des vostres, je tacheray de ny faire aucune obnission, mais parce que vous ne me faites aucune mension et aucune avance, ny novelle espérance pour vos affaires, je persiste dans ma défiance qu'y aurés peu de sucsés, nonobstant l'adresse et patience qu'y povés aportir, car j'en revien toujours la que l'honneur du Roy et l'interest de monsieur le Prince d'Orange ne peuvent sufrir le rétablissement du Conte de Dona dan la princepauté. Madame la Princesse n'a pas encore écrit à la provinc[e] de Sélande pour enpêcher la dangereuse ligue, projectée par ceste province d'élande [sic] au préjudice de monsieur le Prince, parce que selon l'humeur des femmes elle est parfois toute déterminée et puis tout à coup sesie d'apréhension, ce qui me confirme de plus en plus dans l'opinion que j'ay toujours eue, que les grandes et inportantes afaires ne se peuvent jamais bien faire par les femmes. Toutefois le sieur de Doning me dit il y a troi jours qu'elle luy avoit promis qu'elle escriroit à la province et luy fer[a] la minute de sa lestre, se qui est néssessaire, afin qu'elle soit couchés en terme pressens et de bonnefas. Car il est certain que dans les ma[gi]stats des villes, il y en a baucoup [qui] par leur petits interest branlent desj[a] au manche. Et De Wit a esté pass[ez] quelque jour à Amsterdam pour consulter avec ses partisans, pour pouser vigoureusemant à ceste roue, et d'autant que Madame continue toujours à ne se servir que des deux mauvais instrumens qu'aves dans vostre conseil, je crains encore qu'elle ne battera que d'une aille et mollira dans son opposition. Cependant ceste occasion est de la plus haute importance et il n'y a rien qu'elle ne doive enployer pour en rompre le coup et c'est pourquoy je demeure tant plus regretter vostre absence pour la tirer des mains de ces gens là, qui la

© Huygens ING-website

https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5733

serve doublement, vu la font agir méticuleusement. On ne parle point encore ycy de rassembler nos estats et je croy pour ce sujet qu'on le diférera jusques à ce que ceux d'Amsterdamt auront crée leur magistrat. Les lestres d'Angleterre par les grandes tempestes […] eues ne sont pas encore arrivées, de sorte que je ne vous en puis rien mender et je n'ay point encore apris de quoy on a chargé le courier qu'on a dépêché à nos ambassadeurs en vostre court, mais pourtant après tout le barguigninge de nos gens il faudra tant en France qu'en Engleterre qu'ils puysent et ce contantent de la rayson.

On continue ycy toujours à parler du novau schandale que Moris a causé à son esglise et sy vous en avés apris quelques certitude, je vous prie de m'en faire part. Je suis très ayse qu'aves trouvé le sieur de Beringen sy bien portant et en telle considérasion, qu'il ne doute de sa promotion, ausy est il sage et conoit fort bient l'air de sa court pour s'y savoir minager, com yl convient pour l'honneur et profit, et c'est pourquoy je ne doute pas que selon que je le désire de tout mon ceur il ne laisse une maison très bien fondée et apuyée par un grand bien.

S'il arrive qu'on vous trainne là sy longtemps jusques à la saison de greffes, je vous prie de vous adresser au sieur de Remboillet pour luy demander des greffes de pommes de Callevilles et de poires de Bon-Critien pour greffer une demi dosaine d'anbess de chagunes de ces sortes. Et après avoir encore ajuster que j'ay apris de monsieur vostre fils que tous les vostres se portent ycy bien, je vous confirme que je demeure entièrem[ent], monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

C. d' Aerssen de Sommelledijck,

[Naschrift :] Le sieur de Schulenburch, à cause de la conclusion qu'il a prise contre l'intention des ces princepaux pour la paix du Portugal, a

© Huygens ING-website

https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5733

esté unanimement déporté de sa charge et déclaré inutile pour en avoir jamais par les estas de sa province qui ont chargé de pl[us] leur fiscal d'enquerir sur ces visions.

[Naschrift in het handschrift van Van Aerssen zelf :] Venant de relire le chafrigniage[?] de ma femme, je trouve qu'elle n'entent ny ne scait ortografier le françois et paraines je vous lesse à deviner et déschiffrer son escriture, et vous advertis de plus que le conte de Miranda, nostre ambassadeur de Portugal, est arrivé à ce mattin en ce lieu et que le courier qui a esté envoyé il y a sept jours à nos ambassadeurs leur a porté ordre de ne signer leur traicté, qu'en y stipulant la garantie de la pesche.

© Huygens ING-website

https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5733